

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

5 mars 2012

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 5 mars 2012 à 20 heures, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :

- M. Louis-Marie Bastille, maire
- M. Lucien Gendron, conseiller
- Mme Margot Perreault, conseillère
- M. Yannick Bélanger, conseiller
- M. Alain Boucher, conseiller
- M. Jean-Guy Raymond, conseiller
- M. Francis Plourde, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila, assiste à la session.

2012-03-0051

### **1. Ouverture de la session**

La session est ouverte à 20h, Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste, souhaite la bienvenue à tous et propose l'observation d'une minute de silence en l'honneur et en mémoire de Madame Diane Castonguay.

Il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Francis Plourde d'accepter l'ouverture de la session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2012-03-0052

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Alain Boucher appuyé par Yannick Bélanger d'adopter l'ordre du jour.

Le point « Affaires nouvelles » est laissé ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

2012-03-0053

#### **3.1 Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 6 février 2012 à 20 heures**

Il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Lucien Gendron d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 6 février 2012 à 20 heures.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2012-03-0054

**3.2 Approbation du procès-verbal de la session extraordinaire du 6 février 2012 à 21h30**

Il est proposé par Jean Guy Raymond, appuyé par Alain Boucher d'approuver le procès-verbal de la session extraordinaire du 6 février 2012 à 21h30.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4. FINANCES**

2012-03-0055

**4.1 Acceptation des comptes à payer**

Il est proposé par Margot Perreault appuyé par Francis Plourde:

◆ D'approuver le paiement des comptes énumérés dans le registre des achats du mois de février 2012 au montant de 31 993,05 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**Dépôt des rapports des délégations de pouvoir**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le résumé des décisions prises durant le mois de février 2012, en vertu des règlements numéros 280 et 284:

Directeur général et secrétaire-trésorier .....	28 561.49 \$
Contremaître de voirie .....	3326.67 \$
Coordonnateur des services techniques.....	1230.85 \$

**4.2 Dépôt du registre des dépenses incompressibles**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2012 au montant de 140 181,99 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

**5. CORRESPONDANCE**

La lecture du résumé de la correspondance est faite par le maire, Louis-Marie Bastille.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

**6. SUIVI ET RAPPORT**

**6.1 Rapport des employés**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, fait rapport de quelques faits saillants réalisés par les employés municipaux depuis la dernière séance du conseil :

### **Voirie**

- Remplacement de boyaux hydrauliques unité 07 (niveleuse)
- Gyrophare installé sur remorque dégeleuse
- Maintenances et réparations véhicules
- Réduction bancs de neige route Seigneurie, Petit 1<sup>er</sup> et route Poitras
- Scrapper unité 04 (camion déneigement) dégauchi

### **Coordination des Services Techniques et urbanisme:**

Stratégie d'économie d'eau potable (finalisation du rapport et plan d'action).

Dossier borne sèche Rue Garneau Sud

Urbanisme (beaucoup d'information)

Rapport du SIAI (ressources en eau).

Dossiers Audet et eaux usées

Travaux de traitement de nos canalisations (essais Nuvac traitement bactérien pour eaux usées).

### **Administration :**

Mise à jour du site internet.

Travaux de finalisation de la Stratégie d'économie d'eau potable pour dépôt au conseil

Dossiers infrastructures (Audet et eaux usées avec firmes d'ingénieurs).

Préparation du CCU

### **Agent de développement :**

#### **Dossier de la patinoire :**

- Rencontre avec Danny Plourde pour recueillir des informations concernant la réalisation de la patinoire de Saint-Louis et sur le processus du déroulement du projet.
- Compilation d'information dans le formulaire de présentation de projet au PIQM;
- Effectuer recherche de source de financement pour le projet.
- Effectuer des demandes de soumission auprès d'architectes pour la réalisation d'étude d'avant projet avec plans préliminaires et prévisions budgétaires.

#### **Corporation de développement :**

- Rencontre mensuelle avec les membres de la Corporation de développement;
- Échange d'idée avec les membres de la corporation pour déterminer l'activité de financement qui sera organisée, les membres ont choisi d'organiser un tournoi de poker.
- **Affiches directionnelles** Les membres de la corporation ont choisi de modifier le format des affiches pour qu'elles soient facilement modifiables et remplaçables. Des demandes de soumission seront effectuées pour évaluer le nouveau format du projet.

#### **Avenir de l'église :**

- Organiser une rencontre avec les membres de la fabrique, l'architecte, M. Carl Charron, M. Louis-Marie Bastille et quelques

conseillers pour une mise au point concernant les inquiétudes de l'architecte et la faisabilité du projet;  
Rédaction d'un article sur l'histoire de l'église de Saint-Modeste, son présent et son avenir.

### **Loisirs :**

#### **Comité de Loisirs**

- ✓ Participation à une réunion du comité des loisirs;
- ✓ Contact avec une journaliste pour faire un article sur le tournoi de hockey dans info-dimanche;
- ✓ Demande de commandite au Camp Richelieu Vive la Joie pour faire tirer un séjour pendant la semaine de relâche;
- ✓ Préparations diverses pour le tournoi de hockey
- ✓ Journée intensive du 4 février (tournoi de hockey, dîner spaghetti et soirée spectacle)
- ✓ Remplir et envoyer un rapport d'activité pour l'URLS (unité régional de loisirs et de sports) qui nous ont octroyé un financement de 300\$ pour le tournoi;
- ✓ Distribuer, afficher et mettre sur internet la publicité pour la semaine de relâche;
- ✓ Préparation d'un atelier de cuisine pour la semaine de relâche;
- ✓ Recevoir des inscriptions et demandes d'informations pour la relâche;
- ✓ Appui au Comité de Loisirs sur aspects légaux;

#### **Autres**

- ✓ Page couverture et articles sur les loisirs dans le Mot-Destin;
- ✓ Préparation des demandes de financement pour Emploi été Canada;
- ✓ Rencontre avec Mme Mylène Croteau du Comité des Saines Habitudes de vies de Rivière-du-Loup pour financement;
- ✓ Rédaction d'un document pour demander du financement au Comité des Saines Habitudes de vies de Rivière-du-Loup.
- ✓ Formation «Vigilance Sociale» par l'organisation «abus, jamais plus».

### **6.2 Rapport des conseillers**

Margot Perreault a assisté à réunion de la corporation de développement du 23 février dernier ainsi qu'à la rencontre sur l'avenir de l'église.

Margot Perreault a organisé une formation de gardien averti qui aura lieu le 31 mars prochain.

Francis Plourde fait état du renouvellement en cours de l'entente entre la Régie Kamloup et les municipalités membres ainsi que des modifications et validations apportées par les aviseurs légaux. Francis Plourde commente les états financiers du dernier exercice de la Régie Kamloup.

Yannick Bélanger fait état des activités écoulées et à venir au niveau des loisirs et de la semaine de relâche.

Alain Boucher fait état d'une rencontre dans le cadre du comité de voirie.

### **6.3 Rapport du maire**

Louis-Marie Bastille fait état de la rencontre qui a eue lieu le mois passé avec le député Jean D'Amour et les conseillers. Louis-Marie Bastille explique qu'une rencontre va avoir lieu dans la semaine avec les responsables du MAMROT à Québec pour le dossier Audet et des eaux usées.

## **7. PROJETS DE RÉSOLUTIONS**

2012-03-0056

### **7.1 Demande de formation – coordinateur des services techniques**

Le coordonateur des services techniques, Daniel Martel, demande aux membres du conseil municipal, l'autorisation de participer à la formation offerte par l'entreprise BIONEST qui aura lieu le mercredi 14 mars 2012 en après midi à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup. Le contenu de la formation concernera la technologie BIONEST pour des projets tant résidentiels, commerciaux que municipaux. Cette formation est offerte sans frais.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Yannick Bélanger :

- ◆ D'autoriser le coordonateur des services techniques, Daniel Martel, à participer à la formation offerte par l'entreprise BIONEST qui aura lieu le mercredi 14 mars 2012 en après midi à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup. Tous les frais inhérents à cette formation seront assumés par la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2012-03-0057

### **7.2 Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau – Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable**

**ATTENDU** que le 28 mars 2011, le gouvernement du Québec dévoilait sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

**ATTENDU** que la mise en place de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable découle de l'engagement 49 de la Politique nationale de l'eau et s'inscrit dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau.

**ATTENDU** que cette initiative vise à réduire la consommation d'eau et sensibiliser les usagers à la valeur de cette ressource collective; le gouvernement du Québec espère ainsi, d'ici 2017 :

- Réduire d'au moins 20 % la de quantité d'eau moyenne distribuée par personne pour l'ensemble du Québec par rapport à l'année 2001
- Réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué et à un maximum de 15 mètres cubes par jour par kilomètre de conduite

**ATTENDU** que la Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable prévoit l'application de mesures destinées aux municipalités et notamment à compter de l'année 2012 et pour les années subséquentes, tous les organismes municipaux devront, pour soumettre une demande d'aide financière, présenter un rapport annuel sur la gestion de l'eau à une séance de leur conseil au plus tard le 1er avril de chaque année. Ce rapport devra notamment contenir le bilan de l'usage de l'eau et la mise à jour du plan d'action.

**ATTENDU** que à compter du 1er avril 2012, si le bilan produit démontre un taux de fuites du réseau de distribution supérieur à 20 % du volume d'eau potable produit ou à 15 m<sup>3</sup>/(d\*km), l'organisme municipal devra mettre en place un programme de détection et de réparation des fuites sur son réseau de conduites d'eau potable.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean Guy Raymond, appuyé par Francis Plourde:

- que ce conseil reçoit le rapport annuel 2011 de la gestion de l'eau potable à Saint-Modeste
- que les indicateurs de performance du rapport 2011 démontrent le respect des valeurs de comparaison correspondantes, et qu'il n'y a pas lieu de mettre en place un programme de détection et de réparation de fuites;
- que le rapport annuel 2011 de la gestion de l'eau potable à Saint-Modeste est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous le N° 2012-03-01.1 ;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2012-03-0058**      **7.3 Mandat à architecte pour élaboration d'une étude d'avant projet pour la patinoire et l'aire de services**

La décision relative à ce point est reportée à une session ultérieure.

**2012-03-0059**      **7.4 Premier versement – Régie Kamloup**

Il est proposé par Francis Plourde, appuyé Margot Perreault par d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le premier paiement de la quote-part due à la Régie Kamloup au montant de 29 349,23 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2012-03-0060**      **7.5 Proclamation de la Semaine nationale de la Santé mentale dans notre municipalité**

**ATTENDU** que la Semaine de la santé mentale se déroulera du 7 au 13 mai 2012 sous le thème : « Épaulez Alain Térieur ! à l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est

important »;

**ATTENDU** que le personnage d'Alain Térieur invite chaque personne d'être elle aussi un Alain Térieur : un être qui a besoin d'être épaulé, écouté et respecté, ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel et la santé psychologique de chacun;

**ATTENDU** que les actions favorisant notre thème sont une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de SÉCURITÉ des citoyennes et citoyens;

**ATTENDU** que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

**ATTENDU** que nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de dépasser l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Yannick Bélanger, que le maire, Louis-Marie Bastille, proclame, par la présente, la semaine du 7 au 13 mai 2012 : **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Modeste et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de se sentir en sécurité et de se sentir bien en prenant conscience de ses forces et de ses limites, en étant bien entouré, en réduisant le stress lorsque nécessaire ou en cherchant ce qui pourrait nous aider.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2012-03-0061

**7.6 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect**

**CONSIDÉRANT** que le projet de loi n° 89 : Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect a été sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 5 octobre 2011;

**CONSIDÉRANT** que cette mesure législative vise à accroître la protection de l'environnement par la mise en place de peines plus sévères et de sanctions administratives pécuniaires;

**CONSIDÉRANT** que cette mesure législative accorde des pouvoirs d'ordonnance au ministre ainsi qu'aux personnes désignées par celui-ci;

**CONSIDÉRANT** que, lors d'une infraction à la présente loi ou à ses règlements, l'administrateur ou le dirigeant de la personne morale sera présumé avoir commis lui-même cette infraction, à moins qu'il établisse qu'il a fait preuve de diligence raisonnable en prenant toutes les précautions nécessaires pour la prévenir;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités, leurs dirigeants et les administrateurs doivent se conformer aux nouvelles mesures découlant de cette loi;

**CONSIDÉRANT** que ce changement d'approche obligera les municipalités à mettre en place des systèmes de gestion et de suivi environnementaux parfois lourds et coûteux;

**CONSIDÉRANT** que, depuis le 4 novembre 2011, l'obtention, le maintien ou le renouvellement d'une autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement sont conditionnels à la production de certains documents par les dirigeants et administrateurs des municipalités, dont un formulaire de déclaration obligatoire;

**CONSIDÉRANT** que, dorénavant, les administrateurs des municipalités devront obligatoirement déclarer s'ils ont été reconnus coupables d'une infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement, à une loi fiscale ou à un acte criminel;

**CONSIDÉRANT** qu'en cas de refus des administrateurs des municipalités de remplir le formulaire de déclaration, l'émission des autorisations sera compromise et que ce refus pourra être retenu comme un motif d'infraction à la présente loi;

**CONSIDÉRANT** que les personnes désignées par le ministre peuvent, depuis le 1<sup>er</sup> février 2012, imposer des sanctions administratives pécuniaires lorsqu'une municipalité, un de ses employés ou de ses mandataires commet une infraction à la loi;

**CONSIDÉRANT** les implications et les conséquences qu'a cette loi sur les nombreuses demandes d'autorisation qui seront déposées par les municipalités au cours des prochaines semaines;

**CONSIDÉRANT** que les élus municipaux se voient déjà dans l'obligation de se soumettre à un code d'éthique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde

Et appuyé par Lucien Gendron :

**D'EXPRIMER** l'objection de la municipalité de Saint-Modeste à l'endroit des nouvelles mesures de contrôle et de reddition de comptes qui s'appliquent aux municipalités par l'entremise de cette loi;

**DE DEMANDER** au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de ne pas assujettir les municipalités à cette loi;

**DE TRANSMETTRE** la présente résolution à monsieur Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et à la Fédération Québécoise des Municipalités.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2012-03-0062

**7.7 Achat et installation d'équipements de signalisation lumineux sur l'unité d'urgence**

**ATTENDU** que l'unité d'urgence du service incendie municipal doit être dotée d'équipements de signalisation et d'éclairage adéquats, et que plusieurs possibilités ont été examinées découlant de la recherche des équipements suivants :

- une barre flash code 3,
- 2 lumières clignotantes arrières,
- 2 lumières de travail,
- 1 module de clignotement phare avant,
- 1 module de clignotement lumière arrière,
- installation desdits équipements;

**ATTENDU** que les offres reçues de 2 fournisseurs locaux sollicités à cet effet sont les suivantes :

<b>Nom du fournisseur</b>	<b>Prix toutes taxes</b>
Électronique Mercier	4245.97 \$
Spécialités Électriques	3528.45 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean Guy Raymond, appuyé par Margot Perreault ,

**QUE** ce conseil accepte la soumission de l'entreprise « Spécialités Électriques » de Rivière-du-Loup au montant de 3528.45 \$ toutes taxes incluses.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2012-03-0063

**7.8 Décès de Madame Diane Castonguay – Don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB**

Suite au décès le 28 février 2012 de Madame Diane Castonguay, ayant œuvré plusieurs années en qualité de secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Modeste, le conseil de la municipalité souhaite manifester sa sympathie à la famille, aux proches et aux amis de la défunte en réalisant un don de 50 \$ à la fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**8. PROJETS DE RÈGLEMENTS**

2012-03-0064

**8.1 Avis de motion en vue de régler l'ouverture et l'entretien des chemins municipaux durant l'hiver, et d'abroger tout règlement antérieur relatif à l'ouverture et l'entretien des chemins municipaux durant l'hiver**

M. Lucien Gendron, conseiller, donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure du conseil, un projet de règlement en vue de régler l'ouverture et l'entretien des chemins municipaux durant l'hiver, et d'abroger tout règlement antérieur relatif à l'ouverture et l'entretien des chemins municipaux durant l'hiver.

## **9. AFFAIRES NOUVELLES**

Néant

## **10. À L'INTENTION DES GENS DE LA SALLE**

La période de questions a lieu. Des questions sont posées.

2012-03-0065

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Jean Guy Raymond, appuyé par Alain Boucher de lever la session à 21h00.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

En signant le présent procès-verbal, le maire Louis-Marie Bastille est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.

Alain Vila  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

Louis-Marie Bastille,  
Maire